FEDERATION FRANCAISE DE BOWLING ET SPORT DE QUILLES
Ligue Régionale AUVERGNE RHONE-ALPES

Mmes et M. les Présidents des associations de la ligue AUVERGNE RHONE-ALPES

Mmes et M. les membres du Comité Directeur de la Ligue AUVERGNE RHONE-ALPES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES

Portant sur la période du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

VENDREDI 05 MAI 2023 à 18h30
LES DOMAINES QUI MONTENT
Impasse St Exupery
42480 LA FOUILLOUSE

Bourgoin le 14 avril 2023

1. PREAMBULE

Tous les licenciés de notre région peuvent assister à cette assemblée, mais seuls les présidents d'association ou leur représentant ont pouvoir de vote.

Secrétariat de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes : M. Daniel PEDICO
Immeuble le Duplessis – 5, rue Charcot
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Mobile : 06 62 02 35 58 – Courriel : daniel.pedico@bbox.fr

2. PROGRAMME

- 18H30 : Appel des représentants, vérification des pouvoirs, signature feuille d'émargement

- 18h45: Assemblée Générale Extraordinaire
    - Modification de nos statuts pour revenir à une comptabilité en année sportive

- 18h45: Assemblée Générale

2.1 Ordre du jour

- Rapport moral et d'activité du président
- Rapport du secrétaire
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos
- Rapport de l'organe de contrôle interne
- Approbation du prévisionnel 2023
- Autorisation donnée par l'Assemblée Générale au président pour l'ouverture d'un compte rémunéré
- Rapport des responsables ETR et ERJ
- Rapport des commissions : Corpo – Arbitrage
- Questions diverses

- 20h45 : Remise des trophées aux champions

- 21h00 : Buffet offert par la Ligue Régionale AUVERGNE-RHONE-ALPES

3. QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

Elles pourront être inscrites à l'ordre du jour sous réserve d'être déposées auprès du secrétaire au plus tard le **28/04/2023**

Secrétariat de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes : M. Daniel PEDICO
Immeuble le Duplessis – 5, rue Charcot
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Mobile : 06 62 02 35 58 – Courriel : daniel.pedico@bbox.fr

4. POUVOIRS

Si vous ne pouvez être présent à cette assemblée, vous pouvez et devez vous faire représenter par un licencié de votre choix de la ligue Auvergne Rhône-Alpes. Vous trouverez à cet effet un pouvoir que vous voudrez bien remplir et transmettre à votre représentant. Ce dernier doit le signer et le présenter lors de l'appel des représentants.

L'assemblée générale est un moment privilégié d'information, d'échange et de dialogue. C'est aussi pour vous l'occasion de prendre part activement, par votre vote ou vos propositions, aux décisions importantes pour l'avenir de notre sport.
Nous faisons appel à votre sens civique pour que cette Assemblée soit la plus représentative possible.

En vous souhaitant bonne réception de cet ordre du jour et dans l'attente de vous voir en présentiel, nous vous prions d'agréer, madame la Présidente, monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes,

Yves KERRIEN

Le secrétaire de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes,

D. PEDICO

Secrétariat de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes : M. Daniel PEDICO
Immeuble le Duplessis – 5, rue Charcot
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Mobile : 06 62 02 35 58 – Courriel : daniel.pedico@bbox.fr